



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## allocations de logement

Question écrite n° 85683

### Texte de la question

Mme Marguerite Lamour appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les inquiétudes de nos concitoyens suite à l'annonce gouvernementale de supprimer le cumul de l'aide au logement pour les étudiants et la demi-part fiscale de leurs familles. L'aide personnalisée au logement est aujourd'hui le seul soutien financier de l'État que peuvent percevoir les 70 % d'étudiants non-boursiers et constitue le seul dispositif dont peuvent bénéficier les étudiants de la classe moyenne. Alors qu'il est de plus en plus difficile pour les familles de trouver et de financer un logement pour leurs enfants et de subvenir à leurs dépenses, elle se demande si cette mesure ne risque pas d'accroître la précarité de certains de nos jeunes. Aussi, elle aimerait connaître votre position en la matière et savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour aider nos étudiants.

### Texte de la réponse

Les APL versées aux étudiants représentent un effort très important pour la collectivité : 1 MdEUR versés à environ 650 000 étudiants chaque année. Il a été envisagé de mieux cibler les aides au logement versées aux étudiants, en fonction de la situation économique de leur famille, et de rétablir la primauté de la solidarité familiale sur la solidarité nationale. À cette fin, l'interdiction de cumuler le bénéfice d'une aide au logement pour l'étudiant avec celui d'une aide fiscale pour les parents, par le rattachement de leur enfant à leur foyer fiscal, en tant que personne à charge, ou la déduction de leur revenu imposable de la pension alimentaire qu'ils lui versent, a été examinée. Dans cette période de crise économique et, compte tenu de la tension du marché des logements étudiants dans les grandes agglomérations, il a été décidé de ne pas inscrire cette mesure dans le projet de loi de finances pour 2011. Cette mesure aurait, en effet, eu pour conséquence de diminuer les capacités financières de nombreux ménages issus de la classe moyenne, alors qu'ils connaissent déjà d'importantes difficultés pour faire face aux dépenses de scolarité de leurs enfants.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marguerite Lamour](#)

**Circonscription :** Finistère (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85683

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2010, page 8418

**Réponse publiée le :** 8 mars 2011, page 2291